

**COMMUNE DE CHARMES SUR L'HERBASSE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 18 JANVIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux le 18 janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE, se sont réunis à 20h à la salle Charles ROBERT sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 janvier 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Stéphanie NOUGUIER, Christophe CHOTAN, Marie-Hélène CROZAT, Jean-François JAFFUEL, Claude VIENNOT, Aurélie CHANAS, Pascale DESSUS, Sylvère FAURE, Romain FOULHOUX, Jessica GIRAUD, Elodie MICHALET, Pascal MATHIEU

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Aucun

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

Frédéric GUTEKUNST, Christine RICHIOUD-BEDDAR, Clément GIRAUD

**PARTICIPAIENT À LA RÉUNION :**

Chantal POLLIEN, secrétaire administrative

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Sylvère FAURE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

**1 - Approbation du compte rendu du 14 décembre 2022**

*Le compte rendu du 14 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.*

**2 – FINANCES :**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la salle des fêtes a été dotée d'un vidéo projecteur avec écran. Cet appareillage étant fixe, il est proposé d'ajouter une option pour la location aux particuliers.

Après débat, le conseil municipal par 12 voix pour opte une augmentation du tarif de la location portant ainsi la location à 350 € à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

### **3 - COMPTE RENDU DE COMMISSIONS :**

#### **Urbanisme :**

Une rencontre a eu lieu en mairie avec les représentants de la société VALRIM et un constructeur suite à l'abandon du projet de lotissement par Dauphibat. Un compromis de vente a été signé avec les propriétaires. Le projet consisterait en un programme de locatif social (environ 15 maisons). Une nouvelle rencontre est programmée courant février.

Ferme communale : le bornage a été effectué le jeudi 13 février par la société DMN. Le conseil municipal sera amené à délibérer au prochain conseil sur la vente des bâtiments.

Demande du château pour l'installation de tentes bambou pour des mariages ou événements festifs. Voir avec les services d'urbanisme si cela rentre dans le cadre du PLU.

#### **Communication :**

La cérémonie des vœux n'ayant pu avoir lieu cause COVID, la municipalité a procédé à la distribution de cartes de vœux à la population avec un lien sur les projets réalisés durant l'année 2021.

#### **Bâtiments :**

La municipalité envisage le changement d'énergie sur le chauffage des bâtiments (école primaire, maternelle, salle des fêtes et cantine) afin de réduire les coûts en gaz et électricité. Une étude a été rendue par le technicien du SDED proposant un chauffage avec chaudière bois (coût environ 100 000 €) et préconisant des travaux d'amélioration (changement de menuiseries extérieures, ventilation, etc...) Un débat s'ensuit, il est convenu de contacter d'autres bureaux d'études pour connaître leur sentiment sur ce dossier.

#### **Voirie :**

Les travaux sur la route de Montore sont terminés. Prévisions pour 2022 de réfection sur les voies communales (route du château, route de l'école privée, chemin des Pinèdes)

#### **Intercommunalité :**

Mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées (concerne notamment les gymnases).

Réunion le 31 janvier sur le thème de la mobilité (projet cheminement le long de l'Herbasse de St Donat à Charmes). Tous les conseillers sont invités.

### **4 - QUESTIONS DIVERSES :**

- Visite du département sur le site du château pour une demande de subvention départementale. Reconduction de la soirée dancefloor en septembre 2022.

- Courrier de Mme CHANAS Aurélie, concernant la demande des riverains sur la reprise du chemin des Guerrenes par la commune. Il est répondu qu'une réunion pourrait se faire en mairie avec tous les propriétaires concernés (indivis ou pas), mais qu'il fallait auparavant interroger le SDED du suivi de l'enquête publique avant de procéder à cette réunion.
- Elections : rappel des dates des élections présidentielles et législatives. Les conseillers doivent s'inscrire pour la tenue du bureau de vote.
- Conseil des maires de l'agglo: un audit financier a été réalisé sur l'ensemble du territoire qui sera transmis à la commission des finances.
- Cabaret neuf : le terrain sur lequel ont été stockés les bobines et engins pour les travaux d'ERDF a été endommagé. Contact a été pris avec ENEDIS pour la remise en état.
- Devis de l'entreprise Mabboux pour une horloge astronomique dans le cadre du projet d'extinction de l'éclairage public de MINUIT à 5 H (coût 1 600.00 €)

Accord du conseil par 12 voix POUR ; prévoir la signalétique en conséquence.

- Personnel : recrutement d'un agent pour le remplacement de la personne qui intervient en micro-entreprise sur le ménage des écoles.
- CCAS : intervention de M. JAFFUEL, chez un ménage sans enfants et une personne âgée.

**Séance levée à 23 h.**



Madame le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : 15/02 (A valider en fonction des dossiers en cours)

Séance levée à 23 heures.

Le Maire,  
Stéphanie NOUGUIER

